

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE JEUDI 27 MARS 2025

DATE DE CONVOCATION

14-03-2025

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
CONVOCATION**

14-03-2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 23

N° DE LA DÉLIBÉRATION

2025-27-03 - N°07

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le :

L’an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni, à la salle Corot (haut), en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick RAUSCHER, Maire

Présents :

Monsieur Patrick RAUSCHER, Monsieur Gérard PENDARIES, Stéphanie MARINHO, Alain TROUFLEAU, Camille CAVALIER, Julien ANTUNES, Sophie MAHE, Karine PENDARIES, Pierre COURCELLE, Béatrice MORCRETTE, Tony LARGEAU, Adrien GAUCHARD, Françoise FOURNIER, Laurent MORCRETTE, Céline PEURICHARD, Olivier ARLES, Sabine BOULOGNE, William SCHNEIDER, Michel CHAPUT

Absents représentés :

Mme PELOUIN	donne pouvoir à	M. RAUSCHER
Mme PIN	donne pouvoir à	M. PENDARIES
Mme JAMBU	donne pouvoir à	Mme MARINHO
Mme MOTTEAU	donne pouvoir à	Mme PENDARIES
Mme CARTAU-OURY	donne pouvoir à	M. DELIERE

Absents non représentés :

Laurent VIALANEIX, Nicolas PICAULT, Sébastien DIAZ, Sandrine FABRE, Arnaud DELIERE.

Secrétaire de séance : Béatrice MORCRETTE

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L’INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) DANS LE CADRE DE L’ISOLATION THERMIQUE PAR L’EXTERIEUR DU BATIMENT C DE L’ECOLE PRIMAIRE DU PARC

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) DANS LE CADRE DE L'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR DU BATIMENT C DE L'ECOLE PRIMAIRE DU PARC

Sur proposition de M. Gérard PENDARIES,

La commune de Saintry sur Seine va entreprendre des travaux d'isolation thermique par l'extérieur du bâtiment C de l'école primaire du Parc.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2223-1 ;

VU l'avis de la Commission « Finances » réunie le 10 mars 2025 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR (soit à l'unanimité des personnes présentes ou représentées),

Il est proposé au **Conseil Municipal**

- d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention de l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'investissement, dispositif financier de l'État visant à soutenir les projets d'investissement des collectivités, à hauteur de 80 % du montant total des travaux estimé à 99 900 € HT.
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à prendre toutes les dispositions nécessaires pour exécuter la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an dits. Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture.

A Saintry-sur-Seine, le 27 mars 2025

Le Maire,

Patrick RAUSCHER

